

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 9 décembre 2022****CONVOCATION**

Date : 2 décembre 2022

Affichée le : 2 décembre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

Pouvoirs : 5

Absent : 1

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

16 décembre 2022

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

19 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

M. François DELAIS Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Mme Nathalie GEORGE-GOURET Pouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Julien DOLFI Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2022-12-18

**OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA LOCATION ET LA MAINTENANCE DE MATÉRIELS
DE REPROGRAPHIE ET LOGICIELS ASSOCIÉS.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que dans le cadre des démarches mutualisation des moyens et en vue de réaliser des économies d'échelles, il est proposé de regrouper les besoins des villes de L'Isle-Adam, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville la Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts en vue du renouvellement des prestations de location et maintenance des parcs de photocopieurs.

Considérant que le groupement de commandes permettra aux membres de bénéficier des mêmes conditions contractuelles.

Considérant qu'une procédure de consultation unique sera assurée par le coordonnateur du groupement.

Considérant que le marché public sera passé pour une durée de 5 ans à compter de sa notification.

Considérant que la mise en place d'un tel groupement de commandes est subordonnée à la signature d'une convention constitutive fixant notamment les modalités de fonctionnement du groupement, son objet, les engagements des signataires ou encore le fonctionnement de la commission d'appel d'offres et la nomination des membres y siégeant.

Considérant que la ville de L'Isle-Adam serait désignée coordonnateur du groupement, chaque membre sera chargée de la bonne exécution du marché en ce qui le concerne.

Après avis de la Commission des Finances en date du 29 novembre 2022.
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

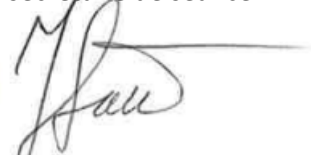
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la constitution d'un groupement de commandes, entre les villes L'Isle-Adam, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville la Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêt en vue de la passation du marché public de location et la maintenance de matériels de reprographie et logiciels associés.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes.
- **désigne** la Commission d'Appel d'Offre du coordonnateur du groupement pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.

Pour extrait certifié conforme,


Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT